

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/manche/saint-lo/mise-en-examen-d-un-a...>

 Olfa Ayed .

 3 min read

Tentative de meurtre dans un lycée à Saint-Lô : "Tout le monde peut entrer dans le lycée, on n'est pas rassuré", témoigne un élève

Un jeune homme de 17 ans a été mis en examen pour tentative de meurtre sur un autre adolescent. Les faits se sont déroulés vendredi 14 octobre dans l'enceinte du lycée Curie-Corot de Saint-Lô, dans la Manche. Certains lycéens s'interrogent sur la sécurité dans l'établissement.

"C'est bizarre, ça ne parle pas beaucoup. Cela a été qualifié comme tentative de meurtre donc oui forcément quand ça arrive dans nos classes, ça fait bizarre", témoigne ce mardi matin un lycéen croisé devant le lycée Curie-Corot de Saint-Lô (Manche). Vendredi dernier, un jeune homme de 17 ans est entré dans l'établissement et a violemment agressé un autre adolescent du même âge *"en l'étranglant et en lui portant des coups au visage"*, selon le procureur de la République de Coutances Michaël Giraudet.

"J'étais dans le self en train de manger puis j'ai vu deux personnes qui n'ont rien à faire dans le lycée arriver dans le self", raconte un élève de terminal. *"Le moment où la rixe a commencé je l'ai pas vu mais j'ai vu le moment de l'étranglement. Ma pote est allée chercher des surveillants pour pouvoir stopper la bagarre. On a vu le sang partout. Ils se sont séparés. Les CPE sont arrivés ils ont stoppé l'affaire."*

Suite à cette agression la victime bénéficie de **cinq jours d'ITT pour des lésions et le traumatisme psychologique** . Le mineur mis en cause a rapidement été identifié, interpellé et placé en garde à vue du chef de tentative de meurtre. Ces violences serait

"motivées par la volonté de venger sa sœur, scolarisée dans le même établissement et qui subirait des moqueries", selon le procureur de la République de Coutances.

Placé en garde à vue, le prévenu a été présenté dimanche à un juge d'instruction. Il a été mis en examen du chef de tentative de meurtre puis placé sous contrôle judiciaire.

"On ne se sent pas protégé. Tout le monde peut entrer dans le lycée, on n'est pas rassuré maintenant", souffle un lycéen de l'établissement. *" Le fait que la personne ne soit pas du lycée, qu'elle rentre comme ça c'est vraiment pas commode, habituelle. Si on peut rentrer dedans comme dans un moulin ça sert à rien"*, renchérit l'élève de terminal présent à la cantine au moment des faits.

Le chef d'établissement et le Rectorat de Caen n'ont, pour l'heure, pas répondu à nos sollicitations.

Generated with Reader Mode